

Les membres du comité se sont plutôt contentés d'étudier en surface les dossiers des élèves. La directrice de Joseph-Paquin, Claudette Lapointe, a même tenu à préciser que l'exercice s'était fait « sur le bord de la table », sans concertation avec les enseignants.

La Loi sur l'instruction publique prévoyait que tous les élèves handicapés ou souffrant de difficultés d'attention ou d'apprentissage (les EHDA, dans le jargon scolaire) doivent détenir un plan d'intervention personnalisé élaboré par les professionnels en collaboration avec les parents.



Les représentantes de la commission scolaire des Premières-Seigneuries, dont Lyne Gingras et Line Beaulieu, ont fait face à un barrage de questions, mardi.

ÉCOLE GESTUELLE JOSEPH-PAQUIN

Le MEQ se défend

■ (LE SOLEIL) — La directrice régionale du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), Marie-Sylvie Descôteaux, affirme que « ce n'est pas une question bête de critères ou d'argent » qui justifie la réévaluation de la clientèle de l'école Joseph-Paquin.

« L'important à réaliser, c'est le caractère exceptionnel de cette approche (la communication gestuelle). Il faut savoir si ça convient aux enfants, si ça répond vraiment à leurs besoins », a-t-elle expliqué au SOLEIL, au lendemain d'une réunion houleuse avec les parents d'une soixantaine d'élèves dysphasiques. L'absence des représentants du MEQ à cette rencontre a été fortement critiquée.

M^{me} Descôteaux rappelle que les enfants souffrant de troubles sévères du langage ont été admis à l'école gestuelle sur une base exploratoire en 1995-1996. Une dizaine de places avaient alors été autorisées.

Depuis, la clientèle a plus que quintuplé. Et certains d'entre eux n'utilisent pas le langage des signes, ont conclu les membres du comité de travail formé par le MEQ. « Huit ans plus tard, il est légitime pour le ministère de revoir le fonctionnement de ce service régional », affirme la directrice du MEQ pour les régions de la Capi-

tale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. Toutes les écoles à vocation régionale de la province ont subi le même sort ces derniers mois.

MEILLEURS SERVICES

M^{me} Descôteaux croit possible que des enfants puissent profiter de meilleurs services plus près de chez eux, quoi qu'en pensent leurs parents pour l'instant. « Il n'a jamais été question de procéder de manière sauvage. On va regarder chaque dossier d'élève avec chaque famille. Quand on se rencontre comme ça, tout le monde chemine, eux comme nous. »

Mardi, les parents outrés soupçonnaient le gouvernement de chercher à faire des économies. La représentante du MEQ affirme qu'il n'en est rien, que les subventions suivront les enfants réintégrés dans leur commission scolaire. Et si, au contraire, les services coûtaient plus cher ailleurs? M^{me} Descôteaux pense que ce serait surprenant « s'il y a une masse critique ».

« Il n'a
jamais été
question
de procéder
de manière
sauvage »